

Europe industrielle et contre-internationalisme : Le mouvement Jaune dans l'espace franco-allemand avant 1914

Romain Bonnet et Amerigo Caruso

Les auteurs

Docteur en histoire et civilisation de l'Institut universitaire européen de Florence et maître de conférences qualifié, Romain Bonnet pratique l'histoire comparée dans un projet du Conseil européen de la recherche porté par l'Université de Padoue.

Amerigo Caruso est Assistant Professeur d'histoire contemporaine et locale à l'Université de Saarland (Saarbrücken). Il travaille notamment sur l'histoire du nationalisme dans l'Allemagne contemporaine.

Résumé

Cet article propose une analyse comparative et transnationale du mouvement contre-internationaliste Jaune. Créé dans la France du tournant du XX^e siècle, celui-ci déborda rapidement le cadre national et, lors des années qui précèdent la Première Guerre mondiale, s'étendit notamment en Allemagne. La comparaison révèle comment ce mouvement se développa de part et d'autre du Rhin, à travers des différences tenant à la dimension politique, que les connexions transnationales mettent en lumière.

Mots clés : mouvement Jaune ; nationalisme ; histoire comparée ; histoire transnationale ; contre-internationalisme.

Abstract

This article offers a comparative and transnational analysis of the Yellow counter-internationalist movement. Created in France at the turn of the twentieth century, this movement rapidly expanded beyond the national framework, particularly in Germany in the years preceding the First World War. The comparative approach reveals how this movement developed on both sides of the Rhine in keeping with different political contexts – variations underscored by the movement's transnational connections.

Key words : Yellow Movement ; Nationalism ; Comparative History ; Transnational History ; Counter-Internationalism.

Pour citer cet article : Romain Bonnet et Amerigo Caruso, « Europe industrielle et contre-internationalisme : le mouvement Jaune dans l'espace franco-allemand avant 1914 », *Histoire@Politique*, n° 39, septembre-décembre 2019

« L'internationalisme socialiste ruine chez les gens le sentiment fervent du patriotisme. L'internationalisme jaune à l'inverse est profitable¹. » Au début de l'année 1906, cette double phrase rédigée en allemand, à la fois anti- et contre-internationaliste, présentait le premier numéro du *Gelbe Arbeiter-Zeitung* (*Journal du travailleur Jaune*)². Ce journal était dirigé depuis Zurich par le baron Raymond Kloeckler von Veldegg und Münchenstein (aux particules parfois francisées, ou différemment orthographiées). Son premier sous-titre était *Organe des libres (non socio-démocrates) travailleurs des villes et des campagnes*. Le second indiquait *Organe frère du "Jaune" (Paris), Organe central du Parti des travailleurs Jaunes de France*. Le *Gelbe Arbeiter-Zeitung* constituait la première succursale transnationale d'un vaste mouvement Jaune. Ce dernier correspondait à une forme paradoxale et singulière de nationalisme sans frontières qui se développait dans l'Europe d'avant 1914.

Le mouvement Jaune fut créé dans la France du tournant du siècle par les grands industriels. Il s'agissait de leur réaction face aux grandes grèves de l'Est de 1899-1900. Centralisée à Paris, la Fédération nationale des Jaunes de France (FNJF, créée en 1902) institutionnalisa ce mouvement Jaune officiel, qui requiert donc une majuscule. Ceci le différencie des autres organisations jaunes, qui lui furent éventuellement liées, en France et au-delà. Le mouvement Jaune fut à la fois nationaliste et transfrontalier. Il s'agit d'une autre de ses singularités. Elle est liée à son caractère officiel, qui fut transféré à d'autres organisations jaunes. Dans de nombreuses sociétés européennes d'avant 1914, la présence de ce mouvement est avérée, toujours en lien avec son centre de commandement parisien³. Cet article revient sur le développement de ce mouvement Jaune au cœur de l'Europe industrielle d'avant 1914, c'est-à-dire dans l'espace franco-allemand entendu au sens large⁴.

Afin d'historiciser ce mouvement au sein de ces différentes sociétés industrielles de l'espace européen, cet article est à la fois comparatif et transnational⁵. Ce faisant, il s'inscrit dans un renouveau historiographique actuel. Celui-ci implique les rapports complexes entre le travail et le capital et le dépassement des frontières nationales. Le dernier ouvrage de Nicolas Delalande indique bien toute l'actualité de cette réflexion complexe : « le diagnostic des fondateurs de l'Association internationale des travailleurs, lancée à Londres en 1864, n'a jamais paru aussi pertinent qu'aujourd'hui » et, « face à la circulation mondiale du capital », l'AIT « marque (...) un tournant dans l'institution des solidarités ouvrières internationales⁶ ». Largement mise sous le boisseau par les points de vue nationaux et dominants, résultants eux-mêmes en partie des rapports géopolitiques du moment, que reproduisent les formes officielles d'écritures standardisées attachées au cadre national exclusif, la méthode

¹ *Gelbe Arbeiter-Zeitung*, 01/03/1906, p. 2.

² Les auteurs ont réalisé toutes les traductions et ont fait le choix d'indiquer si nécessaire les correspondances entre parenthèses, ceci afin de faciliter la communication du contenu aux lecteurs de maîtrisant pas l'allemand.

³ *Le Jaune*, 13/04/1907, p. 1, *L'Action française*, 29/10/1909, p. 3, Juan José Castillo, *El sindicalismo amarillo en España*, Madrid, Cuadernos para el diálogo, 1977, p. 42-51.

⁴ Cet espace dans Michel Espagne, Michael Werner (dir.), *Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVIII^e et XIX^e siècles)*, Paris, Recherche sur les civilisations, 1988.

⁵ Cette complémentarité dans Heinz-Gerhard Haupt, Jürgen Kocka (dir.), *Comparative and Transnational History. Central European Approaches and New Perspectives*, New York, Berghahn, 2009.

⁶ Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide. L'âge des solidarités ouvrières*, Paris, Seuil, 2019, p. 10, 135.

comparée permet d'expliquer ces circulations transnationales⁷. Le mouvement Jaune a partie liée avec celles-ci.

C'est par le prisme national dominant que l'historiographie évoque ces transferts franco-allemands à la marge, alors qu'ils sont centraux pour le mouvement Jaune. Ainsi, George Mosse signale Augsburg comme berceau de ce mouvement dans l'Allemagne de 1905⁸. Lors du rituel consistant en un don patronal de 50 000 marks au sein d'une usine d'Augsbourg, le baron de Veldegg s'y trouvait, en compagnie de Pierre Biétry, le leader de la FNJF et de son journal *Le Jaune*⁹. En 1907, à Stuttgart, un autre *Gelbe Arbeiter-Zeitung* fut créé par le baron de Veldegg, ainsi que l'a relevé l'historiographie malgré son prisme national dominant¹⁰. La même année, le nationaliste Rudolf Lebius créait dans l'Empire allemand une Fédération des travailleurs Jaunes (FTJ, *Gelber Arbeitsbund*). Celle-ci était centralisée à Berlin, de même que la FNJF l'était à Paris. La FTJ reprenait le caractère officiel et centralisé de cette dernière. Ces échanges franco-allemands liés au mouvement Jaune sont sans doute en partie oblitérés par le thème historiographique prédominant de la « revanche »¹¹. En mobilisant un large éventail de sources originales, cet article démontre qu'ils sont inhérents au nationalisme sans frontières de ce mouvement.

Son expansion ne se limitait pas à ce cœur franco-allemand de l'Europe industrielle¹². « Jaune » devenait un synonyme de vendus, de briseurs de grèves et de violences dans de nombreuses sociétés européennes (*gelb* en allemand, *amarillo* en espagnol, *giallo* en italien, etc.) à mesure que le mouvement éponyme s'y développait. En outre, une alliance antidémocratique existait qui étendait le mouvement Jaune de l'Atlantique à l'Oural. Liant la FNJF aux groupes armés monarchistes russes (Union du peuple russe, Centuries noires), elle fut scellée durant l'été 1907 à Fribourg (Suisse)¹³. C'est là précisément où, en réaction à l'insurrection populaire de la Commune, et dans le prolongement de sa répression si brutale, une « internationale noire » fut secrètement centralisée. Dans les différentes sociétés européennes, celle-ci organisait une « réaction contre (...) l'État Nation moderne¹⁴ ». Cette réaction impliquait une « internationale blanche » de monarchistes « légitimistes », avec leurs prétentions d'assujettissement au droit divin et à la négation de la citoyenneté

⁷ Heinz-Gerhard Haupt, « Comparative History. A Contested Method », *Historisk Tidskrift*, n° 127, 2007, p. 697-716.

⁸ George Mosse, « The French Right and the Working Class: the Jaunes », *Journal of Contemporary History*, n° 3-4, 1972, p. 206.

⁹ *La Presse*, 15/10/1907, p. 1.

¹⁰ Zeev Sternhell, *La droite révolutionnaire 1885-1914. Les origines françaises du fascisme*, Paris, Gallimard, 1997, p. 418. Cet article cite toujours le *Gelbe Arbeiter-Zeitung* de Zurich.

¹¹ Ce mouvement est par exemple absent de Stefan Berger, « The Internationalism of Social Movements. An Introduction », *Moving the social*, n° 55, 2016, p. 5-16. Quant à la « revanche », voir par exemple Michael Jeismann, *Das Vaterland der Feinde. Studien zum nationalen Feindbegriff und Selbstverständnis in Deutschland und Frankreich 1792-1918*, Stuttgart, Klett, 1992.

¹² Dans la société rurale du Royaume d'Espagne, inscrite au cœur de l'Europe du Sud et marquée par la prédominance de la concentration de la grande propriété agraire, les transferts du mouvement Jaune qui renvoient à son centre de commandement parisien ont été historicisés dans Juan José Castillo, *El sindicalismo...*, *op. cit.*, pp. 42-51.

¹³ Auguste Pawlowski, *Les syndicats jaunes*, Paris, Alcan, 1911, p. 138, *La Libre Parole*, 14/08/1907, p. 1, *Le Jaune*, 31/07/1908, p. 1.

¹⁴ Emiel Lamberts (eds.), *The Black International, 1870-1878: the Holy See and Militant Catholicism in Europe*, Rome, Institut historique belge de Rome, p. 7, 8, 72, 328.

démocratique, qui est légitimement fondée sur la souveraineté populaire héritée de la Révolution de 1789¹⁵.

Le mouvement Jaune est inséparable de ces violentes radicalisations contre-révolutionnaires et antidémocratiques qui débordaient les frontières nationales entre 1870 et 1914. C'est dans ce contexte européen, dont l'espace industriel franco-allemand fut l'épicentre, que « l'alliance des travailleurs a pour miroir celle des patrons », avec leur « stratégie (...) bien rôdée pour remplacer les ouvriers en grèves¹⁶ ». L'historicisation du mouvement Jaune et de sa violence permet une articulation des échelles par la dimension socio-politique qui diffère au sein de diverses sociétés européennes. Il s'agit donc d'une contribution aux recherches actuelles sur des dimensions industrielles complexes, dont les enjeux sont liés aux sociabilités et aux organisations patronales¹⁷. Pour ce faire, cet article analyse tour à tour la création, les connections et les différences du mouvement Jaune dans l'espace industriel franco-allemand.

La genèse du mouvement Jaune dans la France du tournant du siècle

Le mouvement Jaune fut créé par les grandes compagnies du bassin du Creusot et de Montceau-les-Mines. Il s'agissait de leur réaction antidémocratique face aux grandes grèves de 1899-1900 dans l'Est industriel de la France. Parallèlement, elles fondèrent l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM, 1901)¹⁸. Eugène II Schneider, à la tête de cette double initiative, s'adressait ainsi à ses confrères, en justifiant sa fin de non-recevoir face aux revendications démocratiques et légales des grévistes : « je vous remercie d'avoir si bien compris qu'en défendant les usines du Creusot, je luttais pour l'industrie française ». Et d'insister : « il reste encore beaucoup à faire pour organiser l'entente des patrons¹⁹ ». Des témoins observaient la création du mouvement Jaune « évidemment sous des influences patronales²⁰ ». À Montceau comme au Creusot, les polices de la République identifièrent d'emblée des « contre-syndicat(s)²¹ ». C'est la direction de Schneider-Creusot elle-même qui, en lançant le mouvement, avait la première utilisé ce terme²². De puissants patrons

¹⁵ Alexandre Dupont, *Une internationale blanche. Les légitimistes français au secours des carlistes (1868-1883)*, thèse doctorale, Paris 1-Universidad de Zaragoza, 2015.

¹⁶ Nicolas Delalande, *La lutte...*, op. cit., p. 236, 133.

¹⁷ Jean-Claude Daumas, « Regards sur l'histoire du patronat », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 114, 2012, p. 3-14.

¹⁸ Une comparaison dans Heinrich Hartmann, *Organisation und Geschäft. Unternehmensorganisation in Frankreich und Deutschland 1890-1914*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2010. Voir également Danièle Fraboulet, *Quand les patrons s'organisent : stratégies et pratiques de l'Union des industries métallurgiques et minières, 1901-1950*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2007.

¹⁹ René Parize, *Le Creusot 1898-1900 : la naissance du syndicalisme et les mouvements sociaux à l'aube du XX^e siècle*, Le Creusot, Les nouvelles éditions du Creusot, 2009, p. 197.

²⁰ Félicien Challaye, « Le syndicalisme jaune », *Revue de métaphysique et de morale*, t. 20, n° 2, 1912, pp. 256-263, p. 256.

²¹ Commissaire de police de Montceau-les-Mines, 28/04/1900, Archives départementales de Saône-et-Loire (ADSL), M 3296, Gendarmerie nationale Section Le Creusot au Préfet, 13/01/1900, ADSL, M 3288.

²² Note de Saint Girons à Schneider, 19/10/1899, Académie François Bourdon, SS0199.

évoquaient leur « mouvement social », et soutenaient son expansion aux principales villes industrielles de France²³.

En 1902 à Paris, la FNJF centralisa les organisations du mouvement Jaune. Le Président Loubet lui apportait sa caution officielle. Il recevait au palais de l'Élysée les activistes nationalistes du mouvement dont il partageait le *credo* : « la lutte des classes ? Quelle utopie ! », ce que le mouvement Jaune célébrait comme le « triomphe de la Raison à Paris²⁴ ». En 1903, c'est dans cette capitale que Pierre Biétry créa le premier Parti socialiste national (PSN), qui était secrètement financé par les congrégations religieuses²⁵. Biétry s'installa à la tête du mouvement Jaune centralisé à Paris grâce au PSN.

Celui-ci était organisé autour d'une « phalange » chargée de « f(aire) la police » contre les « internationalistes » dans les villes industrielles françaises²⁶. Pour mieux pratiquer leurs agressions, les nationalistes du mouvement Jaune cherchaient à faire croire que « les travailleurs français sont violents²⁷ ». Au contraire, plus de 98 % des grèves en France jusqu'à 1914 se déroulèrent sans violence²⁸. Pour cette période qui précède la Première Guerre Mondiale, les historiens font allusion à la notion de « monopole de la violence physique légitime » reprise par Max Weber, lorsqu'ils constatent sur le territoire français l'existence d'un « monopole de fait », qui fut construit dans la longue durée comme l'État républicain son garant avant 1914²⁹. L'idéologie nationaliste sans frontières prétendait donc inverser la réalité de ces faits sociaux. Le mouvement Jaune cherchait à auto-légitimer sa violence au-delà du cadre juridique de la République.

« Il n'y a pas de droit de grève possible » exposait Biétry³⁰. « Il faut abolir les lois dites ouvrières », à commencer par « les textes spéciaux de 1884 », fut le leitmotiv antirépublicain du mouvement nationaliste Jaune, dont les activistes violents s'en prenaient à la « stupidité du syndicalisme ouvrier contemporain³¹ ». La loi républicaine de 1884 reconnaissait « les syndicats professionnels de patrons ou d'ouvriers » (article 6) pour la « défense de leurs intérêts économiques » (article 5). Le dogme nationaliste et absolutiste de la FNJF voulait nier cette réalité sociale complexe et faite d'antagonismes légaux. Ces nationalistes assénaient que « le travail n'est pas une entité ! », que « le monde livré au travail (...) anéantirait la civilisation » et serait « la fin de tout », que « l'argent est si abondant (...) que les mendiants n'ont qu'à tendre la main pour en recevoir » et, surtout, que « le but de tout effort humain

²³ Gaston Japy cité dans Pierre Biétry, *Le socialisme et les jaunes*, Paris, Plon, 1906, p. 148.

²⁴ *L'Union ouvrière*, 01/01/1902, p. 1, premier journal du mouvement Jaune conservé dans Archives nationales (AN), F/7/12793.

²⁵ Rapport de « Naples », 20/07/1903, AN, F/7/15931/2.

²⁶ *La Croix*, 09/01/1903, p. 3 ; *Journal des débats politiques et littéraires*, 05/01/1903, p. 3.

²⁷ Pierre Biétry, *Le socialisme...*, *op. cit.*, p. 304.

²⁸ Edward Shorter et Charles Tilly, « Le déclin de la grève violente en France 1890-1935 », *Le Mouvement social*, n° 76, 1971, p. 103.

²⁹ Andreas Anter, *Max Weber's Theory of the Modern State. Origin, Structure and Significance*, New York, Palgrave Macmillan, 2014, p. 25, Christophe Charle, « Naissance de la police privée », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 48, 2001, p. 256. Cette notion de « monopole de fait » met particulièrement bien en lumière les tensions entre dimensions publiques et privées, ainsi que leurs profondes différences liées aux constructions historiques par définition plurielles des diverses sociétés européennes, où la République restait une exception dans l'Europe d'avant 1914 dominée par les monarchies.

³⁰ Pierre Biétry, *Le Trépied*, Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1911, p. 93.

³¹ *Ibid.*, p. 79, 57.

est le capital³² ». La FNJF était une structure au commandement pyramidal qui visait à briser les grèves et le syndicalisme ouvrier en pratiquant la violence dans les territoires industriels.

Lors de son congrès national de 1904 à Paris, il n'y avait que trente délégués représentant cinquante sections³³. Dans le bassin industriel de Tourcoing, le contremaître Degueselle représentait à lui seul 106 organisations Jaunes³⁴. L'importance de la FNJF ne résidait pas dans ses effectifs dérisoires. Ils ne dépassaient pas la dizaine de membres par « centres industriels », avec un total de 35 000 activistes nationalistes sur tout le territoire national³⁵. Cette réalité groupusculaire est corroborée par les témoignages des repentis du mouvement : « Les syndicats jaunes n'existent pas³⁶. » Ce concept de « repentis » a été employé pour sa pertinence scientifique empiriquement démontrée. Des liens secrets existaient entre patronat industriel antirépublicain et criminalité organisée, là où, au tournant du siècle, ce même patronat créa le mouvement Jaune³⁷. Il s'étendait par la violence organisée. La loi du silence, qui avait partie liée avec la logique absolutiste et antidémocratique d'accumulation illimitée, primait nécessairement sur celle de la République. Depuis Paris, la FNJF centralisait ces pratiques violentes dans les villes industrielles. Elle cherchait à les légitimer à travers le gonflement de ses effectifs groupusculaires. Cela engendrait des « artifice(s) de calcul³⁸ ».

Frustrés par l'absence de soutien populaire, les nationalistes du mouvement Jaune finissaient par se montrer sous leurs véritables dehors haineux, qui débordaient d'un mépris agressif. « Le travail manuel, force stupide » les effrayait autant qu'ils haïssaient « la bêtise étonnante des prolétaires » et de « la CGT³⁹ ». La déshumanisation par l'allusion animalière (« bêtise ») est éloquente du déni de droit. Il visait le caractère démocratique de la loi républicaine de 1884 et la Confédération générale du travail (CGT), légalement reconnue dès 1895 sur le territoire français, où elle était organisée par le bas de l'échelle sociale (pour reprendre une expression fameuse de Marc Bloch). Créé au tournant du siècle par le haut de l'échelle sociale (selon une autre expression du fondateur des *Annales* avec Lucien Febvre) et verticalement centralisé depuis Paris, le mouvement nationaliste Jaune déplorait à son propos qu'il n'y ait « en France qu'un syndicalisme⁴⁰ ». Il cherchait à criminaliser sa légalité républicaine en évoquant des « bandes rouges⁴¹ ».

Les « syndicats actuels » de la CGT étaient haïs dès les prémices du mouvement Jaune en tant que « moyen de résistance contre le capital⁴² ». Face à la réalité de cette résistance, qu'ils s'échinaient à briser en vain, les hiérarques de la Compagnie de Montceau admettaient que cette entreprise privée « entretenait une police occulte », non légale en République, dont le mouvement Jaune prit le relais en étendant cette

³² *Ibid.*, p. 12, 34, 47 et Pierre Biétry, *Le socialisme...*, *op. cit.*, p. 15.

³³ Zeev Sternhell, *La droite...*, *op. cit.*, p. 398.

³⁴ André Marsaudon, *Les syndicats jaunes*, Rouen, Guérin, 1912, p. 49.

³⁵ Rapport du 21/01/1908, AN, F/7/12793, 22/01/1904, F/7/15931/2.

³⁶ Jean Gauthier, *Le clergé, les royalistes et les jaunes*, Paris, Imprimerie spéciale d'édition, 1907, p. 51.

³⁷ Roger Marchandea, « La bande à Patin (1888-1899) : histoire de la police privée de la compagnie des mines de Blanzy », *Revue de la Physiophile*, n° 95, 1981, p. 3-30, p. 4.

³⁸ Zeev Sternhell, *La droite...*, *op. cit.*, p. 319.

³⁹ Pierre Biétry, *Le Trépid...*, *op. cit.*, p. 60, 61.

⁴⁰ Pierre Biétry, *Le socialisme...*, *op. cit.*, p. 145.

⁴¹ Pierre Biétry, *Les Jaunes de France et la question ouvrière*, Paris, Paclot, 1906, p. 56.

⁴² *La Réforme sociale*, 16/05/1901, p. 754.

pratique violente⁴³. Librement organisés à la CGT, habitués à la pratique républicaine et délibérante du suffrage universel, les travailleurs et citoyens français menaient concrètement une « double besogne, quotidienne et d'avenir » par « la réalisation d'améliorations immédiates » arrachées à la « classe capitaliste », jusqu'à « la disparition du salariat et du patronat » (Charte d'Amiens, 1906).

En 1904, la CGT comptait 600 000 membres et 1 791 syndicats en France, selon les statistiques officielles de l'Office du Travail⁴⁴. Des ouvrages de référence de la bibliographie sur la CGT mentionnent également ce nombre de 600 000 adhérents, parfois clandestins pour échapper à la répression patronale, en précisant que cette estimation large comprend ceux qui n'avaient pas les moyens de s'acquitter d'une cotisation entière, ce pourquoi ils préfèrent une estimation étroite de 300 000 adhérents⁴⁵. Ce « syndicalisme français (a) une physionomie assez différente de celui de nombreux autres pays européens », précise encore cette bibliographie spécialisée, en soulignant une relative lacune historiographique à cet égard comparatif⁴⁶. De fait, un « problème fondamental » ayant « suscité bien des controverses » concerne la question des effectifs de la CGT, car ce problème touchant à la réalité massive dépasse largement la dimension quantitative du « nombre (des) adhérents⁴⁷ ».

Aussi, l'idéologie nationaliste du mouvement Jaune n'a cessé de vouloir estimer à la baisse les effectifs de la CGT. Et ce nationalisme sans frontières d'invoquer un contraste numérique entre la CGT et les « véritables organisations ouvrières de l'Étranger », car « en Allemagne, en Angleterre (...) les syndicats (...) capitalisent⁴⁸ ». Autrement dit, le mouvement Jaune n'a cessé de prétendre comparer ce qui n'était pas comparable, à travers son idéologie nationaliste cherchant à réduire arbitrairement le *tertium comparationis* au simple aspect numérique, afin de dissimuler la pluralité et la diversité des sociétés européennes.

Dans ces dernières, la même réalité lexicale de « syndicat » recouvre des formes institutionnelles très différentes. À la différence d'autres sociétés européennes, où l'organisation syndicale est affiliée à un parti politique, où y adhérer est une obligation pour bénéficier d'améliorations sociales, en France et conformément à la République, cet engagement relève de la liberté individuelle totale, et les droits conquis le sont pour tous. Le mouvement nationaliste Jaune éludait systématiquement ce fait démocratique majeur. Dans l'Europe d'avant 1914, « massif » n'est pas forcément synonyme de « populaire », et vice-versa. À l'inverse du syndicalisme français, le mouvement Jaune vantait les organisations d'autres sociétés car elles étaient fondées sur les bénéfices individuels, qui seuls retenaient l'attention de son idéologie. C'est la légalité des conquêtes démocratiques et républicaines, valables bien au-delà de l'organisation syndicale, que ce nationalisme sans frontières prétendait nier.

Les tenants patronaux du mouvement Jaune cherchaient à éliminer la capacité démocratique de délibération des travailleurs et citoyens de la République. Le suffrage universel (masculin) y fut pratiqué plus tôt que dans les autres sociétés européennes, qui étaient dominées par les monarchies. En usant de méthodes

⁴³ *Ibid.*, p. 793.

⁴⁴ Citées dans Maxime Leroy, *La coutume ouvrière*, Paris, Girard, 1913, p. 32, 476.

⁴⁵ Michel Dreyfus, *Histoire de la CGT*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 362, 63.

⁴⁶ Michel Dreyfus, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 12.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 18, 319, 323.

⁴⁸ Pierre Biétry, *Les Jaunes...*, *op. cit.*, p. 34, 55, 57.

violentes empreintes de clientélisme et de chantage à l'emploi, les promoteurs du mouvement Jaune, tout en se prétendant apolitique, ordonnaient : « Les syndiqués jaunes doivent évidemment voter pour le candidat qui adopte les idées économiques d'association et d'union entre le capital et le travail⁴⁹. » Ainsi s'exprimait le mentor et sponsor de Biétry, le puissant industriel de l'Est Gaston Japy.

Surnommé « Cravache I^{er} », en raison de sa fidélité douteuse à la légalité républicaine, qu'il combinait à des pratiques de violence absolutiste, il usait en privé des méthodes brutales prêchées par son mouvement⁵⁰. « Monsieur Gaston me barra la porte (...) et (...) m'appliqua une gifle suivie immédiatement d'un coup (...) de cravache » puis « me frapp(a) à coups de poing et coups de pieds », témoigna son propre cousin, victime de cette violence politique lors d'un conseil de la firme durant les grandes grèves de l'Est du tournant du siècle, « parce qu' (il) respect(ait) les lois de la République », et notamment celle de 1884 sur les syndicats ; il conseillait même aux travailleurs de s'organiser internationalement dans les centres industriels européens, ce pourquoi il était accusé d'être le « promoteur de la grève⁵¹ ». Ce déni de droit dissimulait donc la causalité sociale des grèves, en prétendant nier la citoyenneté démocratique et républicaine héritée de la Révolution de 1789.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui en était issue commençait par affirmer dans son premier article : « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit ; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ». Contre-révolutionnaire, l'idéologie du mouvement Jaune affirmait, au contraire, les « inégalités sociales nécessaires » et le « moteur qu'est l'inégalité des conditions » ; elle niait « l'égalité absolue entre citoyens » comme une « blague socialiste » héritée de la Révolution française. À l'inverse, ces nationalistes prétendaient que l'on ne peut « modifier une société au gré de (...) rêves de justice », ce que le mouvement Jaune rapportait aux syndicats français et à « leurs Grands Ancêtres les Jacobins ». Aussi, les syndicats étaient honnis, comme la loi républicaine de 1884, qui officiellement cessait de les réprimer, « du fait de l'État son père ». Et, par une violence à peine dissimulée et visant à restaurer l'absolutisme du capital, ces nationalistes prétendaient s'opposer à « l'étatisme »⁵². La nature contrerévolutionnaire du mouvement Jaune rejetait tout contenu démocratique garanti par l'État moderne.

Ce nationalisme sans frontières prônait un retour aux corporations abolies par la Révolution de 1789. Il prétendait cette forme associative prémoderne et légitimée par le droit divin « libre », car elle était antidémocratique et permettait de sacrifier les intérêts privés, en échappant à « l'ingérence de tout pouvoir public⁵³ ». Ce mouvement nationaliste voyait donc dans ces corporations la garantie de résignation nécessaire au respect des « hiérarchies de classe » liées à l'absolutisme antirépublicain de ces intérêts dominants⁵⁴. L'idéologie Jaune devait donc être dissimulée dans le cadre institutionnel et démocratique héritée de la Révolution de 1789. Celle-ci avait fait voler en éclats la clé de voûte du droit divin assurant la

⁴⁹ Gaston Japy, *Réalités et utopies : les idées Jaunes*, Paris, Plon, 1906, p. 119.

⁵⁰ *Le Petit Comtois*, 05/05/1914, p. 1.

⁵¹ *Le Petit Comtois*, 23-26/10/1899, p. 3. Les suites juridiques de cette violence dans Conseil de Gérance Japy, 21/11/1899, Archives du musée Japy de Beaucourt et Archives départementales du Doubs, U5089.

⁵² Pierre Biétry, *Le Trépiéd...*, *op. cit.*, p. 77, 109 ; *Le socialisme...*, *op. cit.*, p. 150 ; *Les Jaunes...*, *op. cit.*, p. 80, 36, 98.

⁵³ Pierre Biétry, *Les Jaunes...*, *op. cit.*, p. 10.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 15.

reproduction antidémocratique et indiscutée de cet édifice de classes. La souveraineté populaire avait émergé du caractère universel de la Révolution de 1789. L'idéologie nationaliste du mouvement Jaune, qui visait par définition à renverser les faits sociaux, la prétendait donc « essentiellement bourgeoise⁵⁵ ». Dans d'autres sociétés européennes, l'organisation de mouvements similaires poursuivait le même but.

Parmi les élites européennes, qui y souscrivirent de plus en plus depuis la guerre franco-prussienne jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, c'est par-delà les frontières nationales que ce dogme contre-révolutionnaire, corporatiste et antidémocratique se diffusa. Michelle Perrot l'observa la première, précisément à propos des grèves que le mouvement Jaune se proposait de casser, au point que ce terme en devint éponyme⁵⁶. Dès le départ et dès les grandes grèves industrielles de l'Est du tournant du siècle, la police suspectait Biétry d'agir secrètement comme « agent des nationalistes⁵⁷ ». Au cœur de l'Europe industrielle, ce nationalisme sans frontières possédait de nombreuses connections.

Le mouvement Jaune dans l'espace franco-allemand

Le mouvement Jaune acceptait une filiation historique avec l'Association générale des travailleurs allemands (AGTA ; Allgemeiner Deutscher Arbeitverein) créée en 1863. Ces nationalistes qualifiaient l'AGTA de « mouvement national », tant elle incarnait un socialisme pour eux moins haïssable, c'est-à-dire moins internationaliste⁵⁸. Dès les lendemains de la Commune, l'AGTA fut connue parmi les élites françaises comme « Parti socialiste national » opposé au « Parti socialiste international »⁵⁹. Cette organisation était la base du Parti socialiste des ouvriers allemands (Sozialistische Arbeiterpartei Deutschlands) créé en 1875 (puis interdit par les lois antisocialistes de 1878).

De manière concomitante, Pierre Biétry naissait en 1872 à la frontière franco-allemande (Fêche-l'Église, Haut-Rhin). Avant de s'imposer en leader du mouvement Jaune au tournant du siècle, il fut repris de justice puis contremaître de la succursale industrielle par laquelle un entrepreneur de Villingen (Grand-Duché de Bade), qui était lié à la firme Japy (elle-aussi sur la frontière franco-allemande, dans un ancien territoire du Duché du Wurtemberg), prenait pied sur le territoire français et dans l'Est industriel. En 1896, Biétry épousa la sœur du directeur de cette succursale franco-allemande⁶⁰. Au nom de ses activités industrielles, il voyageait en Suisse et en Allemagne. À Villingen, il dit avoir vu le Kaiser en personne, et ce nationaliste d'affirmer : « En Allemagne, le socialisme est patriotique⁶¹. »

Le nationalisme sans frontières du mouvement Jaune se réjouissait de la division syndicale inhérente au Kaiserreich, car cette désunion marquée de localisme favorisait l'impérialisme : « Socialistes, catholiques, conservateurs ou indépendants (...) sont (...) avant toutes choses, des syndicats allemands » ayant

⁵⁵ *Ibid.*, p. 23.

⁵⁶ Michelle Perrot, *Les ouvriers en grève, France 1871-1890*, Lille, Université de Lille, 1975, p. 691.

⁵⁷ Commissaire spécial de Montbéliard au ministre de l'Intérieur, 05/01/1900, AN, F/7/15931/2.

⁵⁸ Pierre Biétry, *Le socialisme...*, *op. cit.*, p. 21, 23.

⁵⁹ *Gazette nationale ou le Moniteur Universel*, 03/10/1876, p. 1.

⁶⁰ Christophe Maillard, *Pierre Biétry (1872-1918). Du socialisme au nationalisme, ou l'aventure du leader des Jaunes à la Belle Époque*, Belfort-Montbéliard, Université de Technologie, 2013.

⁶¹ Auguste Pawlowski, *Les syndicats jaunes*, Paris, Alcan, 1911, p. 116 ; *Le Jaune*, 02/02/1907, p. 1.

« l'amour de la Patrie, le dévouement à l'Allemagne, à la plus grande Allemagne », à « la suprématie de son industrie sur toutes les puissances européennes⁶² ». En outre, le mouvement Jaune célébrait « l'Allemagne, pays féodal » car, dans cette société tardivement unifiée par une monarchie, « corporations et (...) compagnonnage » y persistaient en préparant, à une échelle locale (base de la féodalité), « le recrutement des cadres et des syndicats⁶³ ». Dans la société allemande, les corporations pouvaient persister dans la défiance de la légalité, comme dans d'autres sociétés européennes elles aussi unifiées sur le tard par des monarchies⁶⁴. Le mouvement Jaune ne pouvait que célébrer ce déni de droit sacralisant les intérêts privés grâce au localisme.

À l'inverse, ce nationalisme sans frontières attaquait : « l'internationalisme des ouvriers (...) encore plus stupide que la conception qu'ils se font de leur rôle dans la société », ou encore : « à Berlin, il y a 400 ouvriers français ; à Paris, il y a 50 000 allemands. L'ouvrier français est donc bien dupé par l'internationalisme⁶⁵ ». Le « socialisme international » cristallisait les peurs de ces nationalistes violents qui l'associaient à « l'affreux et stupide verbiage » de l'allemand Karl Marx, qui fut à l'initiative de l'Association internationale des travailleurs lancée en 1864⁶⁶. Le mouvement Jaune cherchait à abattre cet internationalisme au cœur de l'Europe industrielle. « La déclaration d'une guerre mettrait à la raison les internationalistes », songeait Biétry peu avant 1914⁶⁷. En raison de cet internationalisme honni, le mouvement nationaliste Jaune qualifiait le syndicalisme français d' « organisations ouvrières de l'étranger⁶⁸ ».

Cette xénophobie faisait écho au dénigrement des organisations syndicales sociales-démocrates en Allemagne. Là aussi, le déni de dialogue démocratique prenait la forme d'une déshumanisation animalière. Elle était d'ailleurs liée au racisme avivé par l'expansion impériale⁶⁹. Après 1890 et la suppression des lois antisocialistes (bien que le terme de « social-démocrate » persistait, en attestant du travail d'incorporation de cette censure), un « péril rouge » était invoqué par ces campagnes nationalistes radicalisées dans le Kaiserreich⁷⁰. Le congrès d'Erfurt de 1891 marquait une réémergence de l'internationalisme haï par le mouvement Jaune⁷¹. Le Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD; Sozialdemokratische Partei Deutschlands) y émergea. La Confédération allemande des syndicats (Generalkommission der Gewerkschaften Deutschlands, créée en 1890) lui était liée.

Il s'agissait d'une différence institutionnelle majeure vis-à-vis de la société française, marquée par la République et par un syndicalisme dont la construction historique était indépendante des partis politiques. Dans la société allemande, c'est seulement après le tournant du siècle que les choses évoluèrent dans cette direction. Les études à venir nuanceront certainement la formule de Lucien Febvre, redécouverte par la

⁶² Pierre Biétry, *Le socialisme...*, op. cit., p. 181, 137.

⁶³ *Ibid.*, p. 307.

⁶⁴ Heinz-Gerhard Haupt, « La survivance des corporations au XIX^e siècle : une esquisse de comparaison », *Revue du Nord*, n° 307, 1994, p. 801-807.

⁶⁵ Pierre Biétry, *Le Trépied...*, op. cit., p. 98, *Le socialisme...*, op. cit., p. 249.

⁶⁶ Pierre Biétry, *Le socialisme...*, op. cit., p. 23, 25, Pierre Biétry, *Le Trépied...*, op. cit., p. 9.

⁶⁷ Pierre Biétry, *Le Trépied...*, op. cit., p. 95, 98.

⁶⁸ Pierre Biétry, *Les Jaunes...*, op. cit., p. 57.

⁶⁹ Frank Oliver Sobich, « *Schwarze Bestien, rote Gefahr* ». *Rassismus und Antisozialismus im deutschen Kaiserreich*, Francfort, Campus, 2006.

⁷⁰ Amerigo Caruso, « Joining Forces against "Strike Terrorism" : The Public-Private Interplay in Policing Strikes in Imperial Germany, 1890–1914 », *European History Quarterly*, n° 49, 2019, p. 597-624, p. 612.

⁷¹ Pierre Biétry, *Le Trépied...*, op. cit., p. 122.

recherche actuelle et qui évoque les « fonctionnaires syndicaux allemands » et les « dirigeants de la Sozialdemokratie » du Kaiserreich⁷². Son syndicalisme social-démocrate, tout en étant lié au parti du même nom, qui marquait le champ politique de l'Empire, s'était au moins jusqu'au tournant du siècle construit en prétendant « tenir la politique éloignée des syndicats et de manière générale ne pas être actif en politique en tant que syndicat⁷³ ».

Dans l'Europe d'avant 1914, cette dimension politique avait partie liée avec les rapports de forces impérialistes, qui dépassaient largement le seul cadre national. Ces relations internationales brutales et concurrentielles étaient célébrées par le mouvement nationaliste Jaune. Sa xénophobie belliciste admirait « les peuples qui grandissent et qui s'imposent aux autres par une forte pénétration économique », les « luttes de peuples à peuples », les « guerres économiques⁷⁴ ». L'Empire français d'outre-mer s'étendait sur 14 416 000 kilomètres carrés, à la différence de l'Empire allemand au caractère plus compact⁷⁵.

Au moment de la crise de Tanger de 1905, des syndicalistes de la CGT, si haïe par le mouvement Jaune, se rendirent en Allemagne. Ils cherchèrent à convaincre les dirigeants syndicaux socio-démocrates de l'urgente nécessité d'organiser des grèves franco-allemandes contre la montée nationaliste, militariste et belliciste de l'impérialisme. Au nom de « la législation allemande régissant les syndicats qui interdit une action de ce genre », ils furent éconduits et envoyés auprès de l'organisation politique du « parti social-démocrate », dont les ténors indiquèrent : « Si la CGT désirait que soit organisée une démonstration internationale contre la guerre, il fallait que le comité confédéral s'entende au préalable avec le parti socialiste de France⁷⁶. »

Ce dialogue de sourds (pour reprendre l'expression que Marc Bloch emploie dans son appel à l'histoire comparée) profitait à la violence impérialiste et procédait d'une profonde différence de construction institutionnelle. Celle-ci était incorporée par voie officielle d'instruction dominante⁷⁷. Elle tenait au lien de dépendance ou d'indépendance entre l'organisation politique et l'organisation syndicale. En 1904, 1905, 1906 et 1907, ce dialogue de sourds se répéta, y compris, donc, après le congrès de Mannheim de septembre 1906, qui est habituellement vu comme une prise d'indépendance politique des syndicats socio-démocrates⁷⁸. Depuis Paris, les élites droitières célébraient ce congrès comme une victoire de la politique impérialiste et belliciste au cœur de l'Europe industrielle : « Le socialisme allemand (...) est presque conservateur », par contraste avec « notre socialisme » qui n'hésitait pas « à déclarer qu'en cas de guerre le devoir (...) serait de proclamer la grève militaire et l'insurrection⁷⁹ ». Le mouvement Jaune s'opposait également à ce type de grèves.

⁷² Lucien Febvre, « Quatre leçons sur le syndicalisme français », *Le mouvement social*, n° 238, 2012, p. 17-51, p. 22. Ces textes de Lucien Febvre, réédités en 2012, datent de 1919 et 1920.

⁷³ Wolfgang Mommsen, « The Free Trade Unions and Social Democracy in Imperial Germany », dans Wolfgang Mommsen et Hans-Gerhard Husung (dir.), *The Development of Trade Unionism in Great Britain and Germany, 1880-1914*, Londres, Allen Unwin, 1985, p. 373.

⁷⁴ Pierre Biétry, *Les Jaunes...*, p. 35.

⁷⁵ François Jarrige, Emmanuel Fureix, *La modernité désenchantée. Relire l'histoire du XIX^e siècle français*, Paris, La Découverte, 2015, p. 329.

⁷⁶ Émile Pouget, *La Confédération générale du travail*, Paris, CNT, 1997, p. 21, 22.

⁷⁷ Jolyon Howorth, « French Workers and German Workers: The Impossibility of Internationalism, 1900-1914 », *European History Quarterly*, n° 15, 1985, pp. 71-97, p. 79.

⁷⁸ Lucien Febvre, « Quatre... », *op. cit.*, p. 40.

⁷⁹ *Le Figaro*, 04/10/1906, p. 1.

À la fin de l'année 1906, la double phrase clé du mouvement Jaune (déjà citée en ouverture de cet article) figurait, toujours en allemand et signée Pierre Biétry, sur le premier numéro d'un journal publié à Berlin, *Der Bund (La Fédération)*, dont le baron de Veldegg revendiquait l'initiative⁸⁰. Rudolf Lebius était le directeur de ce journal lié à sa FTJ. Sous-titré *Organe des intérêts communs des travailleurs et des patrons*, la firme internationale Siemens et ses sociétés d'établissements (*Werkverein*) étaient les initiateurs de cet organe relais du mouvement Jaune en Allemagne⁸¹. Le directeur de la compagnie Siemens, l'ingénieur Carl Dihlmann, passait consigne au président des industriels allemands, Ernst Borsig, de traiter les organisations jaunes en « plante délicate qui requiert une attention permanente⁸² ». Carl Dihlmann et Ernst Borsig étaient chevaliers de la Légion d'honneur depuis leur participation à l'Exposition universelle de 1900, que le Président Loubet avait inaugurée à Paris quelques mois avant le lancement officiel du mouvement Jaune⁸³. La baronne douairière de Veldegg se trouvait également à ce haut lieu des sociabilités privilégiées, en compagnie d'un officier d'état-major allemand.⁸⁴ En 1907, c'est en songeant à la FNJF que l'organisation hégémonique des industriels allemands de la métallurgie (*Gesamtverband Deutscher Metallindustrieller*) voulait fonder « un mouvement de travailleurs indépendants suivant le modèle français⁸⁵ ». « Indépendant » signifiait assujéti à la politique de l'organisation patronale et discrètement au service des intérêts privés dominants. Les connections et inspirations de cette organisation nationalement centralisée étaient transnationales. De fait, les puissantes organisations patronales de Suisse, qui s'étaient centralisées en 1908 en Union centrale des associations patronales suisses, basée à Zurich, là où le baron de Veldegg officiait à la tête du *Gelbe Arbeiter-Zeitung*, soutinrent également le mouvement Jaune et ses violents groupuscules nationalistes⁸⁶. En s'affirmant à la tête d'un « mouvement moderne », Lebius était également en contact avec l'association des industriels centralisée à Vienne (*Centralverband der Industriellen Österreichs*)⁸⁷. En 1908, l'organisation patronale autrichienne qualifiait le mouvement nationaliste Jaune, auquel son organe officiel consacrait un numéro spécial, de « mouvement social français le plus moderne⁸⁸ ». Ce concept clé de « mouvement social » avait déjà été employé par Japy dans ses « idées jaunes », dont le titre avait été repris par Lebius en 1908⁸⁹.

⁸⁰ *Der Bund*, 14/12/1906, p. 3.

⁸¹ Jürgen Kocka, *Unternehmensverwaltung und Angestelltenschaft am Beispiel Siemens 1847-1914 : Zum Verhältnis von Kapitalismus und Bürokratie in der deutschen Industrialisierung*, Stuttgart, Klett, 1969, p. 357 ; Rudolf Lebius, *Die gelbe Arbeiterbewegung: eine Materialsammlung*, Berlin, Der Bund, 1908, pp. 36-37.

⁸² Jürgen Kocka, *Unternehmensverwaltung...*, op. cit., p. 357 et suiv.

⁸³ *Le Figaro*, 05/01/1902, p. 2 ; *La revue diplomatique*, 12/01/1902, p. 7.

⁸⁴ *La Croix*, 3/05/1900, p. 4.

⁸⁵ Klaus Mattheier, *Die Gelben: nationale Arbeiter zwischen Wirtschaftsfrieden und Streik*, Düsseldorf, Schwann, 1973, p. 102.

⁸⁶ Franz Szell-Fröhlich, *Les Jaunes. Histoire de la troupe jaune pour la défense des fédérations patronales suisses*, Berne, Fédération suisse des ouvriers sur métaux, 1914, p. 15, 41 ; *Revue syndicale suisse*, 1910, t. II, p. 27.

⁸⁷ *Der gelbe Sumpf: ein Blick hinter die Kulissen der gelben Arbeiter-Vereine durch Einsichtnahme in einige Lebius-Briefe*, Stuttgart, 1908, pp. 16-17 ; Rudolf Lebius, *Gelbe Gedanken*, Berlin, Der Bund, 1908, p. 3.

⁸⁸ « Die Gelbe Bewegung. Ein Mittel zur Zurückdrängung des sozialistischen Einflusses », *Mitteilungen der Zeitschrift, Die Arbeit*, Vienne, 1908, p. 2.

⁸⁹ Rudolf Lebius, *Gelbe Gedanken...*, op. cit.

Pour les agents infiltrés de la police française, Biétry ne faisait qu'occuper la « position d'un salarié d'une organisation internationale⁹⁰ ». En 1907, alors qu'il effectuait une tournée dans les Empires Centraux, le leader du mouvement Jaune écrivait depuis Munich en se félicitant de sa bonne réception parmi les élites autrichiennes grâce au comte Albert de Guigné⁹¹. La famille de Veldegg, dont une branche s'était implantée en Alsace au XVI^e siècle, avait conservé des liens au cœur de l'Empire Habsbourg⁹². La demoiselle d'honneur de l'impératrice Eugénie appartenait d'ailleurs à cette famille⁹³. Le juge nommé par le Second Empire en 1868 au tribunal civil de Strasbourg, qui y dirigea ensuite l'institution juridique du Landgericht (parfois transcrite en institution politique de « conseiller au gouvernement à la présidence du département de Basse Alsace ») pour l'autre Empire du Kaiserreich (qui lui décerna, en 1889, un « aigle rouge » de cet ordre du Royaume de Prusse) était le baron Charles-Eugène-Marie de Kloeckler, l'aïeux de Raymond de Veldegg parfois qualifié de « baron berlinois⁹⁴ ». La baronne Marie Léopoldine Adelaïde Walburge de Kloeckler de Veldegg, sœur de ce dernier et « rentière demeurant à Paris », où elle dirigeait la Ligue des femmes françaises pour la Défense des Jaunes, fut la deuxième femme du leader de la FNJF, où elle était connue comme « chanoinesse allemande, et parente de l'empereur Guillaume⁹⁵ ». Le mouvement Jaune était innervé de vieux réseaux aristocratiques et antidémocratiques.

Depuis Zurich, le baron de Veldegg et ses troupes brisaient les grèves « si nécessaire par la force⁹⁶ ». Ses employeurs de la Fédération suisse des patrons de l'industrie textile confessaient que « son seul bagage intellectuel était une cravache⁹⁷ ». À Berlin, le comité central de la Fédération des travailleurs Jaunes de Lebius comptait parmi ses membres le bandit antisocial Karl Katzmarek, partout surnommé « le jaune Katzmarek » pour sa sinistre réputation, qui s'étendait des deux Empires centraux à la Confédération helvétique⁹⁸. Dans ces réalités nationales différentes, le mouvement Jaune contribua partout à la surenchère nationaliste qui précéda la Première Guerre mondiale.

⁹⁰ Rapport du 25/03/1907, AN/F7/15931/2.

⁹¹ Lettre à Édouard Lecocq alors incarcéré pour ses violences, AN/F7/15931/2.

⁹² *La revue nouvelle d'Alsace Lorraine et du Rhin*, 1889, p. 258.

⁹³ *Annuaire de la société d'histoire du Sundgau*, 1998, p. 155.

⁹⁴ AN, BB/6/486, BB/6 (II)/225, *Express. Journal de Mulhouse*, 21/01/1889, p. 2 ; *Le Rappel*, 04/05/1900, p. 2 ; *Le XIX^e siècle*, 04/05/1900, p. 2.

⁹⁵ Rapport de Lazare, 11/03/1907, AN/F7/15931/2, *Bulletin administratif de l'Annam*, 26/08/1933, p. 1464, *La Libre Parole*, 18/12/1906, p. 1, *L'Univers*, 22/05/1907, p. 2.

⁹⁶ *Gelbe Arbeiter-Zeitung*, 21/03/1906, p. 1.

⁹⁷ F. Szell-Fröhlich, *Les Jaunes...*, *op. cit.*, p. 15.

⁹⁸ *Der gelbe...*, *op. cit.*, p. 15 ; *Vorwärts*, 25/04/1911 ; *Grütliener*, 12/02/1914. La notion de « bandit social », dont la figure remet en question l'ordre établi en acquérant de ce fait une dimension populaire et une portée publique, implique nécessairement son symétrique inversé de « bandit antisocial ». Ce dernier est au service des intérêts privés et dominants de l'ordre établi, qui peuvent éventuellement blanchir ses actions violentes en limitant leur condamnation juridique ainsi que la désignation officielle de leur caractère illégal. Cette asymétrie est partie intégrante de la violence du bandit antisocial, qui peut chercher à intimider en s'appuyant sur un sentiment de résignation devant une impunité qui laisse peu de traces. Eric Hobsbawm, « Social Bandits : Reply », *Comparative Studies in Society and History*, n° 14, 1972, p. 503-505.

Différences et dynamiques du mouvement Jaune avant 1914

Comme le mouvement Jaune en France, les organisations jaunes d'outre-Rhin cherchaient à faire main basse sur la dimension nationale, en prétendant représenter les « travailleurs nationaux⁹⁹ ». À la différence du mouvement Jaune centralisé à Paris, les organisations jaunes allemandes constituaient « un groupement hétérogène, le plus souvent parsemé, mais à considérer comme un regroupement intégré d'organisations (...) anti-socio-démocrates et antisyndicales¹⁰⁰ ». Ces organisations locales auraient atteint 166 000 membres et, comme en France, elles furent dès le départ discrètement « promues par les entrepreneurs¹⁰¹ ». De même que les sources évoquent les « contre-syndicats » du mouvement Jaune dans la société française, les historiens constatent pour la société allemande que l'on ne peut pas qualifier les « organisations jaunes de syndicat¹⁰² ».

Dès les années 1880, les puissants patrons de l'industrie, comme Siemens à Berlin ou Krupp à Essen, créèrent des sociétés d'établissements (*Fabrikvereine*)¹⁰³. C'est sous ce même rapport local qu'opéraient les organisations social-catholiques comme l'Association des travailleurs passionnés de l'ordre (*Verband ordnungsliebender Arbeiter*) de Augsbourg (1893-1903)¹⁰⁴. Les organisations se revendiquant « nationales », « patriotes » (*vaterländisch*) et « fidèles à l'Empire » (*reichstreue*) se développaient également sur cette base locale. En Saxe et en Silésie, c'est par exemple ce que firent l'Association des mineurs fidèles à l'Empire (*Verein reichstreue Bergarbeiter*, Waldenburg, 1891) ou l'Association des travailleurs nationaux (*Nationale Arbeitervereine*)¹⁰⁵. Les organisations de briseurs de grèves opéraient à la même échelle locale. C'est par exemple ce que fit l'Organisation syndicale des maçons de Berlin, qui fut créée en 1897 avec le soutien du secrétaire d'État du ministère de l'Intérieur, le comte Posadowsky-Wehner, et celui du directeur de la police de Berlin¹⁰⁶.

L'année 1903 marqua un tournant pour cette constellation d'organisations jaunes locales. Les grèves de Crimmitschau (Saxe) avaient une répercussion d'ampleur nationale pour le patronat allemand¹⁰⁷. En outre, ces grèves s'accompagnaient d'une avancée électorale sans précédent du SPD. Une réaction nationaliste et centralisatrice s'ensuivit. Ce dépassement anti-internationaliste de l'échelle locale et plurielle impliquait les organisations jaunes du Kaiserreich. En 1904, la Ligue impériale contre la social-démocratie (*Reichsverband gegen die Sozialdemokratie*) fut créée. Elle était centralisée à Berlin, déjà chef-lieu de la Ligue pangermaniste (*Allgemeiner Deutscher Verband*) depuis une décennie. La Ligue impériale produisit massivement des

⁹⁹ Klaus Mattheier, *Die Gelben...*, *op. cit.*

¹⁰⁰ Jürgen Kocka, « Die Gelben (Rezension) », *Historische Zeitschrift*, v. 223, 1976, p. 194-197.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*,

¹⁰³ Klaus Mattheier, *Die Gelben...*, *op. cit.*, p. 30.

¹⁰⁴ *Ibid.* p. 33.

¹⁰⁵ K. Mattheier, *Die Gelben...*, *op. cit.*, p. 35.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 37.

¹⁰⁷ Hans-Peter Ullmann, « Unternehmerschaft, Arbeitgeberverbände und Streikbewegung 1890-1914 », dans Klaus Tenfelde (dir.), *Streik. Zur Geschichte des Arbeitskampfes in Deutschland während der Industrialisierung*, Munich, Beck, 1981, pp. 194-208.

propagandes nationalistes¹⁰⁸. Les lois antisocialistes s'étaient légitimées par l'usage idéologique de la notion d' « attentat ». Dorénavant, celle de « terreur » était utilisée par cette propagande nationaliste au cœur de l'Empire¹⁰⁹.

Principal relais du mouvement Jaune en Allemagne, le nationaliste Lebius était lié à la Ligue impériale. La maison d'édition de cette dernière mettait en circulation ses productions idéologiques visant la légalité des organisations socio-démocrates¹¹⁰. Lebius affirmait que le « mouvement ouvrier jaune » était composé d'organisations de combats (*Kampforganisationen*) prétendant se défendre du « terrorisme¹¹¹ ». En 1906, le baron de Veldegg louait la Ligue impériale pour son nationalisme, dont l'affirmation politique était « absolument nécessaire¹¹² ». Lebius admettait initialement le lien de parenté directe, *via* le baron de Veldegg, avec le mouvement Jaune centralisé à Paris. Il expliquait que les sociétés d'établissements Siemens s'étaient emparées du terme « jaune » *via Der Bund*, après qu'elles aient un jour reçu un exemplaire du *Gelbe Arbeiter-Zeitung*¹¹³. Le vice-chancelier du Kaiserreich, le comte von Posadowski, encourageait la création d'organisations jaunes, à travers une idéologie de dérogation d'officialité étatique, que le nationaliste Lebius ne pouvait qu'invoquer¹¹⁴.

En 1907, Rudolf Lebius était intronisé directeur de la FTJ. Parallèlement, la Ligue impériale créa un comité de financement des travailleurs dits « nationaux » (*Ausschluß zur Förderung vaterländischer Arbeitervereine*). Il était dirigé par le général et aristocrate Arthur von Loebell, frère du chef de la chancellerie Friedrich Wilhelm von Loebell, bras droit du prince, diplomate et chancelier du Kaiserreich Bernhard von Bülow, qui était à la tête du bloc politique droitier résultant des élections de 1907¹¹⁵. En avril 1907, le baron de Veldegg assurait que la Fédération nationale des patrons allemands avait adopté le programme du mouvement Jaune¹¹⁶. Or, la chancellerie impériale refusait l'idée de Veldegg d'exporter un « parti des travailleurs jaunes » dans le champ politique de l'Empire¹¹⁷. Dès lors, Lebius niait que son mouvement basé à Berlin était « un produit d'importation français », et d'affirmer que les sociétés d'établissements du mouvement Jaune dans la société allemande se « seraient formées même sans l'inspiration de la France¹¹⁸ ». En 1908, Lebius attaqua le baron de Veldegg pour non-conformité vis-à-vis de la politique de la Ligue impériale¹¹⁹. Il dénonçait les liens transnationaux du mouvement Jaune, qui s'étendaient de l'Atlantique (Biétry fut député de Brest de 1906 à 1910) à l'Oural¹²⁰.

En effet, le mouvement était lié aux violentes organisations nationalistes et contre-révolutionnaires de la Russie tsariste (Union du peuple russe, Centuries noires, etc.)

¹⁰⁸ Dieter Fricke, « Reichsverband gegen die Sozialdemokratie 1904-1918 », dans Dieter Fricke (dir.), *Lexikon zur Parteiengeschichte*, Cologne, Rügenstein, 1986, pp. 63-75.

¹⁰⁹ Klaus Mattheier, *Die Gelben...*, *op. cit.*, p. 105.

¹¹⁰ Rudolf Lebius, *Indiskrete Fragen an die Sozialdemokratie*, Berlin, Reichsverband, 1906.

¹¹¹ Rudolf Lebius, *Die gelbe Arbeiterbewegung*, Berlin, Der Bund, 1908, p. 1.

¹¹² *Gelbe Arbeiter-Zeitung*, 21/04/1906, p. 2.

¹¹³ Rudolf Lebius, *Die gelbe...*, *op. cit.*, p. 47.

¹¹⁴ *Reichstagsprotokolle*, 15/04/1907, p. 772, Rudolf Lebius, *Gelbe Gedanken...*, *op. cit.*, p. 29.

¹¹⁵ P. Winzen, *Friedrich Wilhelm von Loebell. Ein Leben gegen den Strom der Zeit (1855-1931)*, Cologne, Böhlau, 2019.

¹¹⁶ *La Croix*, 15/04/1907, p. 2.

¹¹⁷ Klaus Mattheier, *Die Gelben...*, *op. cit.*, p. 58.

¹¹⁸ *Der Bund*, 28/04/1907, p. 1.

¹¹⁹ *Der gelbe Sumpf...*, *op. cit.*, p. 29.

¹²⁰ Rudolf Lebius, *Die gelbe...*, *op. cit.*, p. 90.

qui, dans cette société rurale marquée par la grande propriété, refusaient la légalité démocratique du libéralisme politique porté par la Révolution de 1905¹²¹. Alliée à la France sur les plans militaires et financiers, la réalité impériale de la Russie tsariste menaçait celle du Kaiserreich sur son flanc est. Sur son flanc ouest, les nationalistes continuaient d'appeler à la « revanche », et ils étaient liés à cet Empire russe. Dans la société allemande, le mouvement Jaune finissait par être victime de son nationalisme sans frontières.

En 1907, l'Alliance pour les sociétés d'établissements patriotiques (ASEP, Bund vaterländischer Arbeitervereine) fut créée en lien avec le Reichsverband. Son caractère centralisé concurrençait la FTJ de Lebius. En 1909, l'organe des Sociétés de travailleurs patriotiques *Deutsche Treue*, que soutenait la Ligue impériale, prétendait Lebius dorénavant loin de cette dernière¹²². En 1910, sa FTJ fut dissoute. Concomitamment, une Alliance des sociétés d'établissements allemandes (Bund der deutschen Werkvereine) fut créée à Magdebourg. Elle bénéficiait du triple patronage du directeur de la police, du président de la province de Saxe et du comité central des Organisations du travail nationales (Hauptausschuß nationaler Arbeitervereine)¹²³. Cette même année, les juristes de Siemens dénonçaient dans l'organe du Parti national libéral le fait que *Der Bund* soit attaqué non seulement par les socio-démocrates, mais encore par les organisations catholiques et libérales à base locale¹²⁴. En 1910, toutefois, l'équivalent allemand de l'UIMM (Gesamtverband Deutscher Metallindustrie) se satisfaisait d'un fait neuf : « les organisations jaunes et nationales ont désormais pris pied en Allemagne¹²⁵ ». Le leader du mouvement Jaune centralisé à Paris avait un temps pu espérer : « chaque région allemande sera dotée de son journal *Le Jaune* et (...) on pourra donner à ces organes régionaux un moniteur officiel quotidien qui s'appellera également *Le Jaune (Gelbe)*¹²⁶ ». Or, la base locale persista en Allemagne, de même qu'en Suisse, où les activistes nationalistes liés au mouvement Jaune se déplaçaient d'une réalité nationale à l'autre, en écrivant sur le journal jaune de Krupp à Essen (*Der Werkverein*), pour la Ligue impériale contre la social-démocratie, ou encore pour l'ASEP ou pour Lebius à Berlin¹²⁷. « Plus le milieu est sale, plus le capital s'y trouve à l'aise » témoignait un repentir de ce nationalisme sans frontières¹²⁸.

L'impact du mouvement Jaune fut certain et, entre son entrée dans le Kaiserreich et la Première Guerre mondiale, les organisations Jaunes locales mises sur pied par les groupes patronaux créèrent pas moins de quinze journaux. Dans toute l'Allemagne, ceux-ci propageaient l'idéologie nationaliste liée au mouvement Jaune, tout en dissimulant les puissants financements industriels, qui partout étaient à l'origine de cette création antidémocratique¹²⁹.

¹²¹ Московские ведомости (Moskovskiye Vedomosti), 23/08/1907, p. 1, *Le Jaune*, 14/09/1907, p. 1.

¹²² *Deutsche Treue*, 12/09/1909, p. 123.

¹²³ H. A. Apolant, *Die wirtschaftsfriedliche Arbeiterbewegung Deutschland. Werden, Wesen und Wollen der gelben Organisationen*, Berlin, Julius Springer, 1928, p. 26. Klaus Mattheier, *Die Gelben...*, op. cit., p. 112.

¹²⁴ Richard Fellingner, « Gelbe Gewerkschaften », in *Preußische Jahrbücher*, n° 141, 1910, pp. 478-507.

¹²⁵ Achim Knips, *Deutsche Arbeitgeberverbände der Eisen- und Metallindustrie, 1888-1914*, Stuttgart, Steiner, 1996, p. 234.

¹²⁶ *La Croix*, 15/04/1907, p. 2.

¹²⁷ F. Szell-Fröhlich, *Les Jaunes...*, op. cit., p. 26, 12, 39, 99, 102.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 21, 12.

¹²⁹ *Der Bund. Organ für die gemeinsamen Interessen der Arbeiter und Arbeitgeber (Berlin, 1906/18); Der Reichstreue Arbeiter (Magdeburg, 1906); Deutsche Treue : Zeitung für Vaterlandsfreunde aller*

Conclusions

Dans toutes les réalités nationales du vaste espace industriel franco-allemand où il s'étendit, le mouvement Jaune contribua à la violente surenchère nationaliste, impérialiste, militariste et belliciste qui précédait la Première Guerre mondiale. C'est la notion de « mouvement social », employée par les créateurs du mouvement comme par ses relais dans les sociétés industrielles au cœur de l'Europe d'avant 1914, qui a permis d'y suivre son trajet, entre connections centralisatrices et tensions locales. Le mouvement Jaune était secrètement commandité par une élite réactionnaire « déjà cosmopolite dans l'usage (...) fait d(u) capital à des fins d'exploitation¹³⁰ ». Ce nationalisme sans frontières, si paradoxal et si singulier, visait avant tout l'internationalisme socialiste. Si souvent négligée, voire rejetée par le prisme national dominant l'historiographie à travers un esprit de spécialité exclusiviste, la méthode comparée permet l'historicisation de ce mouvement transnational Jaune¹³¹.

Il se développait au cœur de l'Europe industrielle en associant en tous lieux les notions de « patrie » et de « profit ». C'est ce qu'indique sa phrase clé placée en ouverture de cet article. Dépourvu de base massive, ce nationalisme sans frontières n'était pas sans influence. Dès le début du siècle, Jean Jaurès alertait à ce propos en dénonçant une *res privata* de collusions intéressées par laquelle de grands intérêts privés menaçaient l'élément démocratique et institutionnel hérité de 1789. Il observait une confusion cachée des dimensions publiques et privées, que servait « un gouvernement en participation avec la fédération des jaunes¹³² ». Parallèlement, il dénonçait « les fractions bourgeoises les plus violemment rétrogrades » et qui cherchaient à « revenir en arrière¹³³ ». Transnational, le mouvement Jaune servait cette violente poussée contrerévolutionnaire de classe qui dépassait la réalité nationale et précédait la Première Guerre mondiale. Celle-ci partit du cœur industriel de l'Europe, tout en impliquant ses sociétés rurales. Cette réalité empirique et transnationale permet donc de mieux historiciser les prémices si débattues de l'entre-deux-guerres, qui fut marqué par l'émergence si antirépublicaine du fascisme¹³⁴.

Avant 1914, divers journaux monarchistes célébraient un allié nationaliste en la personne du docteur Enrico Insabato, « délégué des Jaunes italiens¹³⁵ ». De même que Biétry agissait de fait en « agent des nationalistes », ce dernier opérait

Stände. Wochenschrift des Bundes Vaterländischer Arbeitervereine (Berlin, 1907/18) ; *Freie deutsche Presse. Volksblatt zur Förderung berechtigter Arbeiterbestrebungen in nationalem Rahmen* (1907) ; *Der Werkverein : Wochenschrift für die wirtschaftsfriedliche nationale Arbeiterbewegung* (Essen, 1911/18) ; *Die Arbeiterbewegung* (1912/19) ; *Gelbe Arbeiterzeitung. Stuttgarter Ausgabe* (Stuttgart, 1907) ; *Deutscher Bäcker- und Konditor-Gehilfe* (Berlin, 1906) ; *Die Wehr, Organ für die Arbeitervereine von Augsburg und Umgebung* (Augsburg, 1907/18) ; *Der Seefahrer, Zeitschrift für die Interessen der seemännischen Bevölkerung* (Hambourg, 1908/18) ; *Südwestdeutsches Arbeiterblatt, Zeitung der vaterländischen Werk- und Arbeitervereine Südwestdeutschlands* (Mannheim, 1911/18) ; *Der Feierabend des Arbeiters* (1913) ; *Nationale Arbeiterzeitung, Organ für die wirtschaftsfriedliche Arbeiterbewegung in Schleswig-Holstein* (Kiel, 1913/14) ; *Wirtschaftsfriede, Organ des Bezirksverbandes Saar des Bundes deutscher Werkvereine* (Saarbrücken, 1913/19).

¹³⁰ Nicolas Delalande, *La lutte...*, op. cit., p. 237.

¹³¹ Heinz-Gerhard Haupt, « Comparative... », op. cit.

¹³² *L'Humanité*, 27/07/1905, p. 1.

¹³³ Jean Jaurès, *Les deux méthodes*, Lille, Imprimerie ouvrière, 1900, p. 4.

¹³⁴ Serge Berstein, Michel Winock (dir.), *Fascisme français ? La controverse*, Paris, CNRS, 2014.

¹³⁵ *L'Action française*, 01/11/1909, p. 3, *Le Soleil*, 02/11/1909, p. 3.

secrètement pour la police du Royaume d'Italie¹³⁶. Sa devise, « *salus patriae suprema lex esto* » (« que le bien de la patrie soit la loi suprême »), célébrait « la force qui a toujours commandé et qui commandera toujours », ainsi que les « gloires coloniales¹³⁷ ». En 1900, ce nationaliste sans frontières s'était établi rue de la Grande-Chaumière à Paris, où il cultivait ses réseaux impérialistes qui impliquaient le centre de commandement du mouvement Jaune¹³⁸. Dans sa défense de la grande propriété agraire qui dominait la société italienne, Insabato fut ensuite député, à la tête du Parti national des paysans. Il affirmait son « entière collaboration » avec le Parti national fasciste, auquel il demandait l'adhésion conformément à son vœu de « renaissance de l'industrie agricole », qui était inséparable de sa haine contrerévolutionnaire des « syndicats rouges¹³⁹ ». Cette haine anti-internationaliste était partagée par le nationalisme sans frontières que le mouvement Jaune avait porté jusqu'à la Première Guerre mondiale. Ce mouvement violent permet donc de réinterroger utilement les connections entre les différentes sociétés européennes, avant et après 1914¹⁴⁰.

¹³⁶ Andrea Vento, *In silenzio gioite e soffrite. Storia dei servizi segreti italiani dal Risorgimento alla Guerra Fredda*, Milan, Il Saggiatore, 2010, p. 110, 383.

¹³⁷ *Prealpe*, 16/02/1906, p. 1, 02/02/1906, p. 1.

¹³⁸ Archivio Centrale dello Stato, Casellario Politico Centrale, B. 2639. Archivio Storico, Università di Bologna, F. 576.

¹³⁹ Atti Parlamentari, Legislatura XXVII, 03/06/1924, p. 89.

¹⁴⁰ Ce travail dépassant le cadre national dominant a été financé par le Conseil européen de la recherche (CER) et par le programme Horizon 2020 (ERC-StG project 2015 « The Dark Side of the Belle Époque. Political Violence and Armed Associations before the First World War » - G.A. No 677199).